



Festival Western
Saint-André-Avellin
Rodéo professionnel inc.

20^{ième} édition du 16 au 26 juillet 2020

EMPLACEMENT ARTISAN CHAPITEAU

Nom de l'entreprise : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

PRODUITS

Inscrire tous les produits _____

qui seront mis en vente _____

EMPLACEMENT 2 choix disponibles.

2 cotés grandeur 10 x12 seulement 4 disponibles : _____ \$ _____

Façade 8 x 12 : _____ \$ _____

Électricité : inclus, une sortie 15a

Extra 15a _____ X 20\$ \$ _____



Festival Western
Saint-André-Avellin
Rodéo professionnel inc.

Total avant les taxes		\$ _____
#TPS : 85895 5081 RT0001	Tps de 5 %	\$ _____
# TVQ : 1202450152 TQ0001	Tvq de 9.975 %	\$ _____
TOTAL de la facture		\$ _____

Si paiement effectué après le 30 avril, 20 % sera ajouté au montant total de votre facture.
Dépôt de 50% ou paiement total obligatoire avant le 30 avril.

Photo du kiosque obligatoire pour approbation.

Il sera impossible de sortir et entrée pendant les heures d'ouverture avec les véhicules.

IMPORTANT, confirmer l'heure de votre arrivée 48h à l'avance au 819-983 1166

RÈGLEMENTS

Le kiosque doit être installé pour le jeudi 16 juillet 14h00.

L'emplacement du kiosque doit être **maintenu propre** et le locataire est responsable de la décoration de son kiosque. Un bel aménagement favorise les ventes.

Le locataire doit quitter les lieux au plus tard le dimanche 26 juillet **22h00**.

Le locataire doit **respecter le minimum d'heures d'ouverture** à moins d'avis contraire de la part du responsable du festival. Le refus de se conformer peut entraîner une amende, une expulsion ou une révision de la demande de location de l'année suivante.

Jeudi	16 juillet	16h00 à 22h00
Vendredi	17 juillet	15h00 à 22h00
Samedi	18 juillet	11h00 à 22h00
Dimanche	19 juillet	11h00 à 22h00
Lundi	20 juillet	16h00 à 21h00
Mardi	21 juillet	16h00 à 21h00



Festival Western
Saint-André-Avellin
Rodéo professionnel inc.

Mercredi	22 juillet	13h00 à 20h00
Jeudi	23 juillet	13h00 à 22h00
Vendredi	24 juillet	11h00 à 22h00
Samedi	25 juillet	10h00 à 22h00
Dimanche	26 juillet	10h00 à 16h00

Le locataire NE peut PAS vendre un produit qui n'est pas d'écrit dans son contrat. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un **produit non inscrit**.

Le Festival Western St-André-Avellin, rodéo professionnel n'est pas responsable des bris, des vols et des pertes subis par le locataire.

La vente de produit **EST INTERDITE** en tout temps au Stade Desjardins.

PHOTO OBLIGATOIRE DE VOTRE KIOSQUE POUR APPROBATION

J'ai lu et je m'engage à respecter les règlements ci-haut mentionnés _____

Signature du locataire

ÉLECTRICITÉ

Vous devez fournir votre corde d'extension **maximum 100 pieds**

EAU

L'eau froide est disponible sur place, vous devez fournir votre matériel de raccordement. (Maximum 100 pieds).
En foi de quoi et en pleine connaissance du contenu de la présente entente,

les parties ont signé

dans la ville de _____

dans la ville de St-André-Avellin

ce ____ jour de _____

ce ____ jour de _____

Le locataire

FWST-A-A